



**PAROISSES
SAINT FÉRRÉOL et
Bx FRÉDÉRIC OZANAM**



DIMANCHE 19 MARS 2023.
4^{ème} dimanche de Carême.

Le billet de la semaine

Bien souvent, dans les Ecritures, c'est la fin du texte qui en donne la clé. Reprenons la dernière phrase de notre seconde lecture : « C'est pourquoi l'on chante : Réveille-toi ô toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera. » La formule d'introduction « c'est pourquoi l'on chante... » prouve que l'auteur n'invente pas le chant, il le cite. C'était vraisemblablement un cantique très habituel pour les cérémonies de baptême. Relire ainsi un cantique de nos premiers frères chrétiens ne peut nous laisser indifférents.

Le début du texte explique les paroles du cantique ; comme si, à la sortie d'une célébration de Baptême, quelques personnes étaient venues poser des questions. Des questions du genre « qu'est-ce que ça voulait dire, les paroles du chant qu'on a chanté tout à l'heure, pendant le baptême ? »

Et Paul explique : Avec votre baptême, une vie nouvelle a commencé, une vie radicalement neuve : vous savez qu'un nouveau baptisé s'appelle un « néophyte », ce qui veut dire « nouvelle plante ». La nouvelle plante que vous êtes devenu est radicalement autre.

C'est exactement la même chose pour le Baptême : les fruits du nouvel arbre, entendez le baptisé, sont des activités de lumière ; avant la greffe (le baptême), vous étiez ténèbres, vos fruits étaient des activités de ténèbres. Et de la même manière qu'il arrive que des fleurs apparaissent quand même à partir du porte greffe, il arrive que vous soyez tentés de prendre part à vos activités antérieures ; alors il est important de savoir les reconnaître.

Pour notre auteur, la distinction est bien simple : les fruits du nouvel arbre, c'est tout ce qui est bonté, justice et charité. A l'inverse, ce qui n'est pas bonté, justice et charité est un rejeton indésirable de l'arbre ancien. Or qui peut vous faire produire des fruits de lumière ? Jésus-Christ : car il est toute bonté, toute justice, toute charité ; un peu comme une plante doit demeurer au soleil pour fleurir, offrez-vous à sa lumière ; l'expression de notre chant dit bien à la fois l'œuvre du Christ et la participation de l'homme « Réveille-toi, relève-toi », c'est la liberté de l'homme qui est sollicitée. « Le Christ t'illuminera » : lui seul peut le faire.

Refléter la lumière du Christ, c'est la vocation des baptisés : c'est bien pourquoi un cierge allumé au cierge pascal nous est remis au baptême et à chaque renouvellement de notre profession de foi baptismale, dans la nuit de Pâques.

Mais on le sait bien, une lumière ne brille pas pour elle-même : elle est faite pour éclairer ce qui l'entoure. Dans la lettre aux Philippiens, Paul disait déjà que nous sommes appelés à être des sources de lumière pour le monde.

C'est sa manière à lui de traduire la phrase de Jésus : « Vous êtes la lumière du monde ».

Père Luc Biquez.

Carême 2023 : 3 actions concrètes proposées pour ce temps :

Prier : relever le défi de la prière proposé sur le feuillet (chacun donne ce qu'il veut pour la bougie)
Les sommes récoltées seront reversées aux actions de partage

Partager : soutenir les 2 actions choisies cette année (le jumelage avec Tenkodogo et une œuvre des Filles NDI en faisant un don ou en participant aux soirées "Ciné-Bol de riz/de pâtes")

Jeûner : - se priver d'un repas et en donner l'équivalent sous enveloppe notée « partage carême »
- participer aux soirées « bol de riz ciné » organisées les 17 et 24 mars (voir encadré au verso)

WE du 18-19 mars	WE du 25-26 mars	WE du 01-02 avril
Samedi 18 h 30 : Ampuis et Loire	Samedi 18 h 30 : Vérin	Samedi 18 h 30 : St Michel et St Romain
Dimanche 9 h : Trèves 10 h 30 : Ste Colombe et Condrieu	Dimanche 9 h : Loire 10 h 30 : Ste Colombe et Condrieu	Dimanche 9 h : Ampuis et Les Haies 10 h 30 : Condrieu et Ste Colombe

Si vous avez des informations à communiquer à la communauté paroissiale, évènements, rencontres etc... veuillez les transmettre aux secrétariats paroissiaux (secretariat.saintferreol@gmail.com, sec.ozanam@gmail.com) dans la semaine qui précède.

CARNET

Dans la prière chrétienne des funérailles, nous avons accompagné cette semaine l'entourage de Jean MATHEVET à Condrieu et de Georges GROLEAT à Ampuis.

Le 25 mars, baptême d'Inès BRICHARD à Ste Colombe et le 26 de Coline BARBET à Loire

AGENDA

Lundi 20 mars :

- Permanence de confessions Clos Ste Marie de 18 h 30 à 19h
- 18 h 30 ; Vêpres
- 19 h 00 : Messe au Clos Ste Marie

Mardi 21 mars :

- 9 h 00 Messe aux Haies.

Mercredi 22 mars :

- Adoration à 18 h 00, suivie de la messe à 18 h 30 à Loire.

Jeudi 23 mars :

- A partir de 12h repas pour les personnes seules (inscrivez-vous avant mardi soir auprès de Geneviève au **06 83 71 89 42**.)
- 18 h : vêpres au Clos Ste Marie
- 18h30 : Messe au Clos Ste Marie suivie d'1/2h d'adoration.
- Méditations de carême à 20 h 30 au Clos Ste Marie.

Vendredi 24 mars :

- 9 h 00 Messe à Condrieu, précédée du chapelet à 8 h 30.
- Permanence de confessions cure de Loire de 17 h 30 à 18 h 30.
- à partir de 19 h : Soirée "Ciné Bol de riz" (voir encadré ci-dessous).
- 20 h 30 Escale Rencontre 2 pour les parents demandant le baptême de leurs enfants.



Samedi 25 mars, 10 h 30

Clos Ste Marie

Rencontre

EVEIL A LA FOI

Pour les 3-7 ans.

CARÊME 2023 :

2^{ème} soirée de partage "Ciné-bol de riz"

24 mars à partir de 19h au Clos Sainte-Marie

Film : **La tête en friche** (avec Gérard Depardieu).
puis partage d'un **Bol de riz**

Invitons tout autour de nous

(demandez les pdf à : brigitte.rv@orange.fr)

Nous vous attendons pour le

**Repas mensuel
des personnes seules**

le jeudi 23 mars à partir de 12 h au Clos Ste Marie.
suivi d'un après-midi jeux
et échanges amicaux.

N'hésitez pas à inviter vos voisins seuls.
Pensez à vous inscrire avant mardi soir
auprès de Geneviève au **06 83 71 89 42**.

La prochaine **soirée chant**

pour préparer la Semaine Sainte et Pâques

au Clos Sainte Marie, aura lieu
le **lundi 27 mars** de 19h30 à 21 h



« **Le 16 mars :**

« Votre foi est fatiguée et vous voulez la revigorer? Cherchez le regard de Dieu: mettez-vous en adoration, laissez-le vous pardonner dans la confession, tenez-vous devant le Crucifié. Bref, laissez-vous aimer par Lui. »

Pape François.

Pour le temps du carême :

Permanences de confessions

A l'église de Condrieu : le 31/03, 9 h 30 -10 h30.

Au Clos, le 31/03, 17 h 30 -18 h 30

A la cure de Longes, 4/4, 18 h 30 - 19 h 30.

A la cure d'Ampuis. 8/4, 11 h -12 h,